EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du	:	**18 février 2021**
Présidence	:	**M. Gérald Lagrive**
Objet	:	**Préavis n° 2021/02** – Parcelle communale n° 356 – Vente d'une partie de la parcelle à la société coopérative Migros Vaud

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2021/02,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1) d'autoriser la Municipalité à vendre une emprise de 1'272 m² de la parcelle nº 356 à la Société Coopérative Migros Vaud au prix de Fr. 820.- le m², soit pour une somme de Fr. 1'043'040.- ;

2) d'approuver la modification du droit distinct et permanent de la parcelle n° 356 dont la surface est réduite de 1'272 m2 ;

3) de prendre acte que l'intégralité du produit de la vente sera comptabilisé dans le compte n° 231.4242 « Gain comptable sur immeubles du patrimoine financier » étant donné que la parcelle nº 356 figure à l'actif du bilan au compte n° 9123.01 pour une valeur de Fr. 1.- ;

4) de prendre acte que le produit de cette vente alimentera la trésorerie générale et qu'il sera affecté à la couverture des dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Ainsi délibéré en séance du 18 février 2021.

Le Président		La Secrétaire
G. Lagrive	CONSEIL COMMUNAL DE ECUBLENS CANTON VAUD LIBERTÉ ET PATRIE	
Gérald Lagrive		Chantal Junod Napoletano